

Haus des Sports
Talgutzentrum 27
CH-3063 Ittigen b. Bern
Telefon +41 31 359 73 90
Fax +41 31 359 73 91
info@swisstabledennis.ch
www.swisstabledennis.ch
Member ITTF · ETTU

Aux
Clubs membres Swiss Table Tennis
Présidents des associations régionales
Membres d'honneur
Fonctionnaires
Invités

Ittigen, le 22 décembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée des délégués (AD) extraordinaire :

Lundi, 23 janvier 2023, 20h00
l'AD aura lieu en tant que vidéo-conférence via Zoom.

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue du Président STT
2. Approbation du procès-verbal de la dernière AD
3. Election des membres de la commission de contrôle de gestion
4. Referendum CTT Châtelaine
5. STTL
6. Approbation d'autres propositions
7. Divers

Comme d'habitude, vous trouverez les documents relatifs aux points de l'ordre du jour sur le [site web](#) de Swiss Table Tennis.

Droit de vote en accord avec les nouveaux statuts

- 3.2.3 Les clubs, les AR, les membres du CC ainsi que les membres d'honneur ont le droit de vote à l'AD. Chaque club peut se faire représenter par un ou plusieurs délégués de son AR. Les membres du CC ne peuvent pas représenter un club. Un membre d'honneur ne peut se faire représenter.
- 3.2.4 Chaque club a droit à une voix par 25 membres licenciés ou par fraction de 25. Le nombre des joueurs licenciés 30 jours avant l'AD est déterminant. Un club sans membres licenciés a droit à une voix. Un délégué peut représenter 20 voix au plus et doit être porteur des procurations des clubs représentés.

Inscription obligatoire

L'inscription à l'AD est obligatoire pour tous les participants.

Les clubs qui ne se sont pas inscrits à temps seront représentés par l'association régionale compétente. Pour cette représentation, les associations régionales n'auront pas à apporter de procuration de clubs.

Veillez-vous inscrire en utilisant le lien suivant:

[Formulaire d'inscription](#)

Clubs : délai d'inscription lundi, 09.01.2023

Membres d'honneur et invités : délai d'inscription lundi, 16.01.2023

Membres du CC et délégués des associations régionales: délai d'inscription lundi, 13.01.2023

Après le délai d'inscription des clubs, les présidents des AR recevront le contrôle des voix avec les voix à représenter par l'AR.

Nous nous réjouissons de vous accueillir à l'AD délégués.

Je vous prie de recevoir, Mesdames et Messieurs, mes plus cordiales salutations.

Swiss Table Tennis



Pascal Giroud
Président